

***Compte-rendu de réunion commission communication***

*Lundi 19 mai 2008 à 18 h 30*

Présents : Michèle Heitz, Michel Marchal, Jean Louis Gazin, Josiane Chaty, Jacqueline Barottin, René Wagner, Claude Oger, Philippe Lefevre, François Hanus, Isabelle Zochetti, Jean Chalard, Colette Meyer.

Excusés : Laurent Nisi, Laurent Massel, Alain Delarue, René Oger, Marie Rose Pierson, Alain Jullier

---

C'est la première réunion de la commission communication du nouveau mandat. Le Président de la Communauté de Communes du Sânon, Michel Marchal, demande à chaque président de commission sortant de convoquer sa commission en vue de procéder à l'élection du président.

C'est l'occasion de rappeler la manière dont fonctionne la commission et les missions des différents acteurs. Un compte-rendu de chaque réunion de commission est envoyé à tous les membres.

Michel Marchal a rappelé le rôle de la commission communication qui a pour objectif de mieux faire circuler l'information et de promouvoir le territoire.

Jean Louis Gazin, vice président de la Communauté délégué à la communication et Michèle Heitz, adjointe au Maire de Crévic et présidente depuis 2003 de la commission communication, ont rappelé que les commissions sont des espaces de réflexion et de propositions. Elles sont ouvertes à tous élus et non élus. Elles étudient la faisabilité des différents projets en s'entourant pour ce faire de toutes les compétences et avis nécessaires.

Selon les principes de démocratie participative, tous les projets peuvent être étudiés par les commissions dès lors qu'ils relèvent, à priori, de l'intérêt communautaire. Dès la formulation d'une piste de réflexion, celle-ci est soumise à un groupe de travail ou à la commission qui va étudier la faisabilité du projet. Des allers retours permanents sur l'avancée du dossier ont lieu avec le président de commission, les vices présidents et le Président de la CCS. Le projet est ensuite validé ou non par la commission dans son ensemble, le Bureau puis au final au Comité qui décide de sa réalisation ou non, en fonction de son intérêt pour le territoire, sa faisabilité technique et financière.

Michèle Heitz a expliqué le rôle des membres de la commission :

- rôle de proposition, de concertation et de réflexion de pistes nouvelles
- réalisation de tous projets de communication (document, exposition, etc...)
- du début à la fin du projet : de l'idée à la concrétisation
- les membres peuvent tous apporter une pierre à l'édifice : propositions d'idées et de nouveaux projets, d'articles dans le cadre de la gazette par exemple, de photographies, participation au comité de relecture des articles, aide dans l'écriture, participation aux événements qui peuvent être organisés (concours sur le tri), membres comme relais d'information de la Communauté de Communes, etc.

Les objectifs de la charte de territoire au niveau de la communication :

- promouvoir le territoire, faire que les habitants se sentent appartenir à leur territoire (leurs racines, ou nouveaux habitants)
- favoriser et améliorer la communication avec les habitants et les habitants entre eux
- créer du lien et développer les échanges

Michèle Heitz a rappelé le fonctionnement de la commission.

La commission : fonctionnement et rôle de chacun

La commission est composée d'un président de commission, d'un vice-président chargé du dossier, d'un agent de développement et des membres qui la composent (élus et non élus). Chaque commission peut créer autant de groupes de travail qu'elle a de projets à étudier. Etant donné le nombre relativement peu élevé des membres à la commission, il n'y a pas utilité de créer pour le moment de groupes de travail.

Quel est le rôle de chacun ?

Le président de commission

Michèle Heitz, conseillère municipale de Crévic, déléguée communautaire et membre du bureau de la communauté, préside la commission depuis 2003. Le président de la commission préside et anime la commission, il y coordonne l'activité.

Le vice-président

Jean Louis Gazin, Maire d'Athienville et vice-président de la Communauté de Communes est délégué à la commission: il a pour rôle un suivi politique de la commission, il veille à la bonne marche de la commission en lien avec le Président de celle-ci. Il est souhaitable que le vice-président ne soit pas lui-même président de commission.

L'agent de développement

Chaque président de commission est accompagné d'un agent de développement qui assure la fonction de secrétaire de séance, de coordinateur, recherche de financements, etc.

Pour les projets communication, il n'y a pas de ligne de financement à proprement parler : cela dépend du projet.

La Communauté accorde en moyenne, chaque année, une fourchette entre 10 et 12.000 euros maximum à tous les documents et supports de communication réalisés (en fonction de l'actualité des projets, tourisme, etc.).

4) Election du Président de la commission

Michel Marchal a introduit l'élection du Président de commission et a souligné le travail de Mme Heitz depuis 2003 à ce poste.

Il est procédé à l'élection du président animateur de commission. Michèle Heitz s'est présentée seule candidate à sa succession et a été élue à l'unanimité des présents.

Bilan des actions de la commission communication :

La Gazette du Sânon :

- le magazine intercommunal est édité 2 fois par an en juillet et en décembre : 2\*16 pages en moyenne incluant la lettre du tri, la lettre de l'OPAH en sus

La maquette de la Gazette est réalisée actuellement par l'agence Adekwa, distribué au 3200 foyers de la communauté de communes par le biais des communes – dont le coût s'élève à 6952 € par an pour 2 numéros – une part est financée par les publicités des entreprises locales (1338 €). Les tarifs des publicités restant abordables (entre 39 euros la petite insertion à 75 euros la grande insertion), la demande reste stable voire en progression de la part des artisans et commerçants qui apprécient particulièrement cet outil de communication de proximité.

La commission se réunit plusieurs fois par an pour travailler sur la gazette. La commission travaille sur l'élaboration du sommaire de la gazette : les thèmes des articles sont proposés puis débattus. La commission participe à la rédaction, à la relecture et au choix de la maquette.

La Gazette reste un lien et un outil important pour permettre à la population d'être informée au mieux des projets en cours portés et soutenus par la CCS. Cette information régulière doit permettre à chacun d'être informé au mieux et de participer à la vie du territoire.

Les manifestations des associations sont également diffusées ainsi que les créations d'entreprises sur le territoire.

- le site Internet de la Communauté de Communes du Sânon : en ligne depuis janvier 2007, nous pouvons inventorier 3000 visites sur [www.ccsanon.fr](http://www.ccsanon.fr) (en moyenne deux cent visites par mois). De plus en plus de demandes se font par le biais d'Internet et par le mail via notre site Internet. On compte en moyenne de 1 à 2 mails de demandes d'habitants par jour (demande d'infos diverses...). Le site a été réalisé en 2 fois : la première un stagiaire avait été recruté, les bases du site ont été posées, mais la structure graphique ne convenait pas et il n'était pas encore opérationnel. Un contractuel a été embauché pendant 2 mois pour qu'il soit opérationnel (coût de l'opération : 2614 € environ, + le prix de l'hébergement du site qui s'élève à 60 euros par an). A ce jour, c'est Magaly qui se charge de sa mise à jour.

Le Pays Lunévillois a également mis en ligne son site Internet [www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com)

- le guide des activités : il vient d'être réédité cette année et distribué à l'ensemble des habitants de la communauté par le biais des communes. On y trouve toutes sortes d'informations : associations, infos pratiques, entreprises, services à la population, avec une fiche détachable des numéros pratiques. Le coût du document s'élève à 2645 € dont 80 % d'aides du Conseil général et Leader+. Il a été réalisé par l'agence PA communication.

- divers documents de communication et plaquettes : le rapport d'activités, plaquettes touristiques diverses; etc.

- le concours sur le tri : mis en place l'été dernier par le biais de la Gazette du Sânon : succès mitigé avec seulement 16 participants. Il avait été proposé de renouveler l'expérience en insistant sur la communication.

### **Projets en cours et à venir**

- Il a été proposé d'adapter le logo de la CCS : afin de faire figurer "Communauté de Communes" car seul "Pays du Sânon" y figure.

- Il a également été proposé de réfléchir à la mise en place de panneaux d'entrée de territoire :

Un projet de visuel de panneaux est proposé par Mme Jacqueline Barottin (voir en pièce jointe) sur le thème du patrimoine salin. Ce projet est très intéressant : il faut désormais voir sa faisabilité technique et financière. Il est proposé de rechercher des financements en vue de réaliser ce projet afin de recruter une agence qui travaille sur le graphisme et sur les matériaux. Afin de rechercher des financements, il faut travailler à la rédaction d'un cahier des charges pour demander des subventions. Des éléments doivent être peaufinés : nombre de panneaux, implantation, matériaux, etc... dans le cadre de la commission.

- Gazette du Sanon : édition de juillet

La commission a travaillé sur le contenu de la Gazette du Sânon (voir en pièce jointe).

Les articles seront ensuite envoyés au membre du groupe pour relecture et corrections, la maquette sera présentée au groupe d'ici un mois au plus tard.

- Proposition de René Wagner : Mise en place d'une banque mémoire de la Communauté de Communes disponible par tous

René Wagner explique que l'on ne centralise pas toutes les informations et photographies relatives au projet de la Communauté de Communes et qu'il serait nécessaire de mettre en place une banque mémoire avec des thématiques. Magaly Paulus agent de développement précise qu'une photothèque existe à la CCS sous format informatique, les photographies sont classées par thème mais ne sont pas toutes nommées, par ailleurs, une ossature et une recherche thématique ne sont pas mises en place (ex. par recherche de mots clés).

Cette banque serait intéressante à mettre en place : c'est une piste de réflexion : cela nécessite du temps pour constituer l'ossature et le classement : il faut creuser la réflexion pour voir de quelle manière cela peut être mis en place.

**GAZETTE DU SANON – sur la base d'un numéro de 16 pages*****Mise au point du contenu***

<b>Première de couverture</b> : reste à définir. Proposition : thème des 20 ans de l'intercommunalité (différentes photos des projets marquants de la CCS durant ces 20 ans)	
<b>Editorial du président</b> : en fonction des thématiques du magazine, la parole pourra être donnée à un vice-président, à un président de commission	
<b>Le dossier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un article sur les 20 ans de l'intercommunalité du Sânon</li> <li>- présentation de la nouvelle équipe des élus communautaires (photo du comité et bureau)</li> <li>- rappel des compétences de la CCS</li> <li>- présentation de l'organisation des commissions de la CCS (afin d'informer et favoriser la participation des habitants – éventuellement sous la forme d'un schéma dynamique)</li> <li>- présenter éventuellement les organismes auxquels la CCS adhère et les services pour les habitants (mission locale, CAUE, Pfil, etc...)</li> <li>- présentation de Delphine Luce, nouvelle directrice de la CCS</li> <li>- proposition de faire un article sur Pascale Hesse, ancienne directrice de la CCS en retraite (par exemple sous forme de portrait / interview)</li> <li>- rappel de l'organisation administrative (missions du personnel)</li> <li>➤ <i>représenterait 3 voire 4 pages</i></li> </ul>
<b>Lettre du tri (4 pages)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>le centre d'enfouissement technique</b></li> <li>- <b>le travail de la commission ordures ménagères (réflexion sur le recyclage des déchets médicaux, etc..)</b></li> <li>- encourager le tri sélectif :</li> <li>- le projet sur le tri sélectif d'une classe du collège d'Einville et école de Crévic</li> <li>- bande dessinée Eco emballages</li> <li>- <b>rappeler les horaires de la déchetterie + article sur la fréquentation avec photo</b></li> </ul>
<b>Création d'entreprises (2 pages avec des publicités)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprise Transport Mécanique et Services à Anthelupt</li> <li>- Entreprise multiservices à Coincourt</li> <li>- Entreprise multiservices à Réchicourt</li> <li>- Vente de produits fromagers Einville</li> <li>- Entreprise maçonnerie à Einville</li> <li>- Entreprise aménagement intérieur à Einville</li> </ul>
<b>Actualités en Bref</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relais assistantes maternelles : le bilan avec les assistantes maternelles</li> <li>- le point sur la restauration des cours d'eau</li> <li>- rappel des permanences information énergie</li> <li>- Jeunesse et Territoire du Sânon : départ de l'animateur N. Cinti, signature du nouveau contrat enfance jeunesse</li> <li>- Maison de retraite d'Einville : le volet "accueil de jour"</li> </ul>
<b>Dernière de couverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manifestations sur le territoire</li> </ul>
<p>Lettre de l'OPAH : 4 pages  Aides mises en place dans le cadre de l'OPAH : vient en supplément de la Gazette :  Pour plus de lisibilité, elle sera placée après la Lettre du tri non détachable  Elle est réalisée par le centre d'amélioration du logement sous la direction de la CCS.</p>	
<p><b>Autres idées :</b>  Anecdotes : concours d'épouvantail à Bezange  Nouvel ouvrage de J. P Seichepine sur les maquis de Ranzey</p> <p>- + il faut prévoir une place (2 pages) pour les publicités</p>	